artisan

Désimperméabilisation et renaturation des cours d'école de la Roche-sur-Yon

Objectifs:

Afin de reconnecter les enfants au vivant et lutter contre les îlots de chaleur amplifiés par les surfaces en enrobé, la Ville de La Roche-sur-Yon s'est engagée dans un programme de déminéralisation progressive des cours d'école. L'objectif est multiple : améliorer le confort thermique des élèves et des équipes pédagogiques, favoriser l'infiltration des eaux pluviales et créer des espaces inclusifs et propices à une plus grande mixité sociale.

Adaptation aux aléas :



Réduction de l'effet d'îlot de chaleur urbain



Gestion des eaux pluviales à la parcelle



Rafraîchissement et apport de nature en ville

Porteur du projet

La Roche-sur-Yon ville et agglomération - Dir. Nature et Climat



Ecosystème concerné

Ecosystème urbain

Type de SafN

désimperméabilisation et végétalisation de cours d'école

Calendrier

2022-2023 Diagnostic des 16 groupes scolaires

Sept. 2023 Campagne de thermographie

2024 Travaux dans la cour de l'école élémentaire de Montjoie

2025-2027 Poursuite des actions dans les autres cours d'école

Budget

Coût total (voirie,

espaces verts,

CSPS, coût régie): 97 230€ HT

Subventions*:

Agence de l'eau

(Fonds Vert): 81 480 € HT (60%)

Région : 24 000 €

* dans le cadre d'un dépôt de dossier groupant 2 écoles

Partenaires associés

Cerema ; Direction de l'éducation ; Direction des espaces publics ; entreprises (COLAS ouest (VRD), Cajev (Espaces verts)) ; régie Nature en ville



Actions mises en œuvre

■ VOLET ETUDE ET DIAGNOSTIC

Dans le cadre de son partenariat avec le Cerema, la Ville de La Roche-sur-Yon a engagé un **diagnostic** du potentiel de désimperméabilisation de ses espaces publics en ciblant notamment les 31 cours d'écoles réparties sur les 16 groupes scolaires de la ville.

L'étude a révélé une forte minéralisation avec en moyenne 70 % de surfaces imperméables. En s'appuyant sur une vingtaine de **critères** – exposition à la chaleur, taux de minéralisation, implantation en quartier prioritaire, attentes des équipes pédagogiques – six établissements ont été identifiés comme prioritaires. L'école élémentaire Monjoie a été retenue comme site pilote.

Sa cour était structurée autour d'un grand espace central dédié aux sports de ballon, au détriment d'autres usages relégués en périphérie. Les équipes pédagogiques et les élèves signalaient également une forte surchauffe dans les classes exposées plein sud.

VOLET TECHNIQUE

Les actions reposent sur plusieurs transformations majeures :

- désimperméabilisation de 46% de la surface de la cour élémentaire avec une réduction des surfaces en enrobé de 2415m² à 1300m² et de 32% de la cour maternelle.
- plantation d'une cinquantaine d'arbres et arbustes pour créer des zones d'ombrage naturel notamment près des salles de classe, et diversifier les strates végétales pour enrichir les écosystèmes.
- création de noues paysagères alimentées par les toitures, pour infiltrer et stocker dans le sol les eaux pluviales
- décompactage des sols pour favoriser l'infiltration et la vie biologique
- aménagement de nouveaux espaces pédagogiques et récréatifs plus diversifiés, inclusifs et adaptés à une pluralité d'usages (espace potager, installation d'une classe du dehors...) en réemployant des matériaux tels que les troncs d'arbre abbatus pour en faire des bancs.

Bilan de l'action

40%

50

5 jours

de surface en enrobé renaturées arbres et arbustes plantés de temps pour la coconstruction du projet*

Sur un total de 2 400 m² de surface en enrobé, 950 m² ont été renaturés permettant la création de divers espaces ludiques, pédagogiques, pensés pour être agréables toute l'année et favoriser l'égalité filles/garçons dans les usages. 50 arbres et arbustes ont été plantés, en partie avec les enfants, dans le cadre d'ateliers scolaires et périscolaires et pourront constituer des espaces favorables à l'avifaune, aux pollinisateurs et également à l'entomofaune/chiroptères. Le projet a aussi intégré une démarche de réemploi des matériaux présents sur d'autres équipements.

* Concertation : 2 ateliers (élémentaires, 4 agents mobilisés), 1 réunion agents Ville, 1 atelier écodélégués (validation du plan), 1 réunion parents d'élèves, 4–5 réunions direction/enseignants/périscolaire.

Difficultés rencontrées

■ Ce type de projet nécessite de consacrer un temps conséquent à la co-construction avec l'ensemble des parties prenantes (équipe éducative, élèves, parents d'élèves, services techniques, etc.). Or, ce temps de concertation peut parfois manquer pour la collectivité et ses équipes mobilisées sur plusieurs projets.

Facteurs clés de succès

- Démarche inscrite dans un projet de territoire : une stratégie globale de désimperméabilisation des espaces publics portée par la Ville, renforçant la cohérence du projet à l'échelle urbaine.
- Une volonté forte initié par l'école : le projet a été d'autant plus porteur qu'il est né d'une volonté interne forte de l'équipe éducative, condition essentielle pour garantir l'adhésion, l'enthousiasme et l'implication durable des acteurs
 - Valorisation de l'expertise d'usage des enfants : ateliers participatifs, visites et échanges ont permis de prendre en compte la parole des élèves, rendant le projet plus pertinent et fédérateur.

Suivi du projet

Suivi des plantations, ajustement sur les nouveaux usages de la cour et des nouveaux usages que cela peut engendrer à l'intérieur du bâtiment.

Votre contact en Pays de la Loire

Anaïs LUCAS – Animatrice régionale « Solution d'adaptation fondée sur la nature » anais.lucas@ofb.gouv.fr - 06 58 14 32 69







Vos ressources régionales :



Conseils à donner et écueils à éviter

- Disposer d'une personne relai identifiée dans l'établissement, idéalement un directeur
- Eviter les démarches trop standardisées : chaque cour est singulière et la réussite passe par l'adaptation au contexte local et la prise en compte des usages réels
- Ces projets doivent respecter un calendrier serré pour être prêts à la rentrée scolaire. Il faut donc anticiper les retards possibles liés aux approvisionnements et aux délais de chantier.
- À la livraison, le projet peut susciter de la déception si le rendu final ne correspond pas aux attentes, notamment en raison du temps nécessaire à la croissance des végétaux. Il est donc essentiel de sensibiliser en amont sur l'aspect évolutif du projet.

Perspectives

Depuis, l'école Malraux-Roy a bénéficié du même programme. D'autres écoles intègreront prochainement la démarche : Moulin rouge, Pont Boileau, Pyramides et Laennec. L'objectif est de renaturer une cour d'école chaque année.

Contact du porteur de projet

Raphaël BEDHOMME - Chef de projet paysage et biodiversité raphael.bedhomme@larochesuryon.fr -06 70 15 34 95

Florentin BOURCEREAU - Chargé d'opérations florentin.bourcereau@larochesuryon.fr